

**BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse)  
Succursale de Monaco**

au capital de 12.500.000 euros

Siège Social : 3, boulevard Princesse Florestine - Monaco

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2011**

(en euros)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES .....</b>	<b>78 170 096,75</b>	<b>96 370 129,18</b>
Caisse, banques centrales, C.C.P.....	2 404 916,81	3 021 848,76
Créances sur les établissements de crédit .....	75 765 179,94	93 348 280,42
A vue .....	19 589 145,05	22 148 673,50
A terme.....	55 857 466,80	71 000 552,83
Créances rattachées.....	318 568,09	199 054,09
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE .....</b>	<b>69 211 502,58</b>	<b>52 272 721,99</b>
Créances commerciales.....		
Crédits de trésorerie .....	10 164 240,00	509 800,00
Crédits à l'habitat .....	23 107 715,87	13 869 123,40
Autres concours à la clientèle.....		
Comptes ordinaires débiteurs .....	35 601 609,87	34 539 156,03
Créances douteuses .....	165 738,03	3 238 241,07
Créances rattachées .....	172 198,81	116 401,49
<b>ACTIFS IMMOBILISES .....</b>	<b>217 685,37</b>	<b>236 208,26</b>
Immobilisations incorporelles.....	26 807,47	54 682,36
Immobilisations corporelles.....	190 877,90	181 525,90
<b>AUTRES ACTIFS .....</b>	<b>149 692,94</b>	<b>283 934,48</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION.....</b>	<b>572 388,16</b>	<b>1 208 093,78</b>
<b>TOTAL ACTIF .....</b>	<b>148 321 365,80</b>	<b>150 371 087,69</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES .....</b>	<b>36 438 773,19</b>	<b>33 149 915,45</b>
Banques Centrales, C.C.P.....	0,00	0,00
Dettes envers les établissements de crédit.....	36 438 773,19	33 149 915,45
à vue .....	7 380 817,42	18 066 495,26
à terme.....	28 653 278,71	14 998 838,71
Dettes rattachées .....	404 677,06	84 581,48
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE .....</b>	<b>101 772 038,34</b>	<b>106 926 168,20</b>
Comptes créditeurs de la clientèle .....	101 772 038,34	106 926 168,20
Comptes d'épargne à régime spécial .....	0,00	0,00
à vue .....	0,00	0,00
Autres dettes.....	101 763 774,34	106 917 959,70
à vue .....	45 615 980,77	43 467 383,46
à terme.....	55 857 466,80	63 279 680,45
Dettes rattachées .....	290 326,77	170 895,79
Autres sommes dues .....	8 264,00	8 208,50

<b>AUTRES PASSIFS</b> .....	<b>250 596,59</b>	<b>383 062,02</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b> .....	<b>1 162 777,42</b>	<b>1 920 595,09</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b> .....	<b>74 777,40</b>	<b>165 000,00</b>
<b>DETTES SUBORDONNEES</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CAPITAUX PROPRES HORS FRBG</b> .....	<b>8 622 402,86</b>	<b>7 826 346,93</b>
Capital souscrit.....	12 500 000,00	12 500 000,00
Primes liées au capital et réserves.....		
Dettes rattachées .....		
Réserves .....		
Réserve légale .....		
Réserves disponibles .....		
Réserves facultatives .....		
Report à nouveau .....	-4 673 653,07	-4 779 127,62
RESULTAT DE L'EXERCICE .....	796 055,93	105 474,55
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....	<b>148 321 365,80</b>	<b>150 371 087,69</b>

**HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2011**

(en euros)

	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b> .....	<b>24 254 305,43</b>	<b>18 925 887,03</b>
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT .....	11 396 155,77	6 843 624,26
en faveur de la clientèle .....	11 396 155,77	6 843 624,26
ENGAGEMENTS DE GARANTIE .....	12 858 149,66	12 082 262,77
d'ordre d'établissements de crédit .....	7 250 000,00	7 000 000,00
d'ordre de la clientèle.....	5 608 149,66	5 082 262,77
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> .....	<b>46 565 909,80</b>	<b>32 583 293,22</b>
ENGAGEMENTS DE GARANTIE .....	46 565 909,80	32 583 293,22
reçue d'établissements de crédit .....	46 565 909,80	32 583 293,22
<b>OPERATIONS DE CHANGE AU COMPTANT</b> .....		
EUROS ACHETES NON ENCORE RECUS .....		
DEVICES ACHETÉES NON ENCORE RECUS .....	64 236,00	857 327,00
EUROS VENDUS NON ENCORE LIVRES.....	64 263,37	704 225,35
DEVICES VENDUES NON ENCORE LIVREES.....		179 775,00

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011**

(en euros)

	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>+ Intérêt et produits assimilés</b> .....	<b>3 044 568,14</b>	<b>2 293 296,55</b>
- Sur opérations avec les établissements de crédit.....	1 263 985,14	926 599,02
- Sur opérations avec la clientèle.....	1 520 156,17	1 131 677,33
- Sur opérations de change et d'arbitrage.....	160 250,39	178 263,56
- Sur opérations de hors bilan.....	100 176,44	56 756,64

<b>- Intérêts et charges assimilées</b> .....	<b>1 577 386,48</b>	<b>1 185 921,11</b>
- Sur opérations avec les établissements de crédit.....	550 630,09	438 291,85
- Sur opérations avec la clientèle.....	1 026 756,39	747 629,26
<b>MARGE D'INTERETS</b> .....	<b>1 467 181,66</b>	<b>1 107 375,44</b>
+ COMMISSIONS (Produits).....	2 249 066,20	1 988 518,38
- COMMISSIONS (Charges).....	151 508,05	103 209,28
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b> .....	<b>67 990,68</b>	<b>73 179,79</b>
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	67 990,68	73 179,79
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>3 632 730,49</b>	<b>3 065 864,33</b>
<b>PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION</b> .....		
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	2 642 547,34	2 730 082,11
- Frais de personnel.....	1 007 737,03	1 048 832,68
- Frais de siège.....	499 289,60	506 566,00
- Autres frais administratifs.....	1 135 520,71	1 174 683,43
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	118 833,63	133 536,89
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>871 349,52</b>	<b>202 245,33</b>
- COÛT DU RISQUE.....	-98 480,21	-123 202,60
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>772 869,31</b>	<b>79 042,73</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b> .....	<b>772 869,31</b>	<b>79 042,73</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b> .....	<b>23 186,62</b>	<b>26 431,82</b>
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	23 186,62	26 431,82
<b>RESULTAT NET</b> .....	<b>796 055,93</b>	<b>105 474,55</b>

## NOTE SUR LES ETATS FINANCIERS

### Note liminaire

BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse) - Succursale de Monaco rattachée au siège Suisse de BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse) SA a obtenu l'autorisation du Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco le 2 janvier 2003 pour une durée de deux années et l'agrément des autorités de tutelle le 14 janvier 2003 pour l'activité exercée dans le cadre de la loi n° 1.194 du 9 juillet 1997 relative à la gestion de portefeuilles et aux activités assimilées. Dans ce contexte, la succursale a repris les activités précédemment exercées par le bureau de représentation qui a été fermé.

La succursale a été constituée le 23 janvier 2003, date de l'enregistrement au registre du commerce et de l'industrie.

L'autorisation du Ministre d'état a été renouvelée le 31 décembre 2011 pour une durée indéterminée.

### NOTE 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### 1.1 PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002.

## 1.2 MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

### Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultats prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata temporis.

### Opérations libellées en devises

Les éléments d'actif, de passif ou de hors bilan, libellés en devises, sont évalués au cours de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes de change, résultant d'opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement utilisés sont :

- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 2 ans
- Programmes et logiciel 2 ans
- Agencements 5 ans
- Travaux d'aménagement 5 ans

### Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des pertes ou des charges probables, nettement précisées quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

### Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par un organisme spécialisé auquel la banque et les salariés versent régulièrement des cotisations.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement ; il n'est donc pas constitué de provision au titre des droits par le personnel en activité.

### Fiscalité

La banque est assujettie à l'impôt sur les bénéfices selon les règles de la Principauté de Monaco.  
En outre, elle a opté pour la TVA.

Le montant des déficits fiscalement reportables s'élève à 3.846.304 euros au 31/12/11.

## **NOTE 2 - Informations sur le bilan**

### 2.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2011, BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse), Succursale de Monaco disposait d'une dotation en fonds propres de 12.5 millions d'Euros de la part de son siège social Suisse.



## 2.5 CREANCES ET DETTES RATTACHEES (en milliers d'euros)

<b>INTERETS A RECEVOIR</b>	<b>au 31.12.2011</b>	<b>INTERETS A PAYER</b>	<b>au 31.12.2011</b>
Sur les créances sur les établissements de crédit	319	Sur les dettes envers les établissements de crédit	405
Sur les autres concours à la clientèle	172	Sur les comptes de la clientèle	290

## 2.6 REPARTITION ENTRE DEVISES «IN» et «OUT» DES EMPLOIS ET RESSOURCES (en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>CLIENTS</b>	<b>BANQUES</b>		<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL au 31.12.2011</b>
			<b>Dont Entreprises liées</b>		
Euros	64 458	58 959	54 451	742	124 159
Devises	4 754	19 211	19 207	198	24 163
<b>TOTAL</b>	<b>69 212</b>	<b>78 170</b>	<b>73 658</b>	<b>940</b>	<b>148 321</b>

<b>PASSIF</b>	<b>CLIENTS</b>	<b>BANQUES</b>		<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL au 31.12.2011</b>
			<b>Dont Entreprises liées</b>		
Euros	79 158	35 220	35 220	9 567	123 944
Devises	22 614	1 219	1 219	544	24 377
<b>TOTAL</b>	<b>101 772</b>	<b>36 439</b>	<b>36 439</b>	<b>10 111</b>	<b>148 321</b>

## 2.7 VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION (en milliers d'euros)

<b>COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF</b>	
- Charges constatées d'avance	48
- Produits à recevoir	113
- Ajustement devises	384
- Valeurs reçues à l'encaissement	28
<b>TOTAL</b>	<b>572</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF</b>	
- Charges à payer	744
- Ajustement devises	384
- Comptes sur opérations de recouvrement	34
<b>TOTAL</b>	<b>1 163</b>

**NOTE 3 - Informations sur le compte de résultat**

## 3.1 VENTILATION DES COMMISSIONS (en milliers d'euros)

	<b>CLIENTELE</b>	<b>INTERBANCAIRE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>CHARGES</b>			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires			
Commissions relatives aux opérations s/titres		95	95
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers		56	56
<b>TOTAL</b>		<b>152</b>	<b>152</b>
<b>PRODUITS</b>			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires			
Commissions s/fonctionnement des comptes	131		131
Commissions s/opérations de titres pour compte de tiers	1 718		1 718
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers	400		400
Commissions s/opérations de hors bilan			
<b>TOTAL</b>	<b>2 249</b>		<b>2 249</b>

## 3.2 VENTILATION DES FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF AU 31.12.2011

Hors classification	1
Cadres	4
Gradés	1
Employés	6
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>

Pour des charges de personnel qui se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Rémunération du personnel :	754
Charges de retraite :	103
Autres charges sociales :	151
Autres charges :	-

**Total :** **1 008**

**NOTE 4 - Autres informations**

## Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la Commission Bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie. Au 31 décembre 2011, ce ratio s'élève à 14.80 % contre 8 % requis.

Notre ratio de liquidité s'élève, quant à lui, à 120 % contre 100 % requis.

## RAPPORT GENERAL

Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs,

Je vous rends compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission permanente qui m'a été confiée par votre Direction Générale pour l'exercice 2011.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 et documents annexes de la succursale en Principauté de Monaco de «Banca Popolare di Sondrio (Suisse)» ont été arrêtés sous la responsabilité de votre Direction Générale.

- Le total du bilan s'élève à 148.321.365,80 €
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 796.055,93 €

Ma mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle m'a conduit à examiner les opérations réalisées par votre succursale pendant l'exercice 2011, le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis selon les formes et au moyen des méthodes d'évaluation décrites dans l'annexe au bilan.

J'ai vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Mon examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que les travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

---

---

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A mon avis, les états financiers au 31 décembre 2011 tels qu'ils sont annexés au présent rapport en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels,

la situation active et passive de votre succursale au 31 décembre 2011 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 29 juin 2012.

Le Commissaire aux comptes.

Stéphane GARINO

---

---